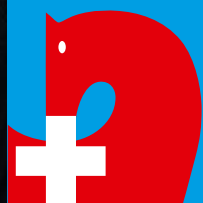




Contre les abus sexuels et les cas limites d'abus dans les sports équestres

Un guide pour les adolescents, les parents et les responsables d'associations





« Je dis non ! »

Contre les abus sexuels et les cas limites d'abus dans les sports équestres

Personne ne tolère les abus sexuels dans le cadre du sport. Mais qui est capable de les reconnaître? Rares sont les cas suffisamment évidents pour que la justice en arrive à prononcer une condamnation. Et pourtant, les faits sont indéniables. Contacts physiques non désirés, remarques déplacées, regards qui déshabillent.

Cette brochure a été conçue pour expliquer quels sont les droits des jeunes sportifs qui doivent être protégés, quels types de comportements spécifiques peuvent exister et qui peut et doit agir à quel moment.

Les auteurs d'abus sexuels sont souvent des adultes, mais ils peuvent aussi être des camarades du même âge.

Les jeunes sportifs, surtout adolescents, traversent une période particulière: ils sont à la découverte d'eux-mêmes et de leur environnement, en plein développement de leur personnalité et à la recherche de leurs valeurs. Ce qui touche à leur sexualité est également nouveau et déstabilisant pour eux. Les entraîneurs ont, sur ce plan, une responsabilité primordiale: le respect des limites leur incombe dans tous les cas et de façon exclusive. Ils n'ont à aucun moment le droit de manipuler les sentiments des jeunes pour assouvir leurs propres besoins sexuels.

La Fédération Suisse des Sports Equestres FSSE condamne tout comportement pouvant porter atteinte à l'intégrité sexuelle des sportifs. En collaboration avec Swiss Olympic elle s'engage à ce que toute plainte soit éclaircie rapidement, de façon exhaustive et que tout soit mis en œuvre pour protéger la victime.

Pour faciliter la lecture, il a été décidé de renoncer à la forme du féminin dans la désignation des personnes.



« Parles-en ! »

De quoi s'agit-il ?

Les contacts physiques font partie du sport et le sport déclenche des émotions. En sport, l'on peut se lâcher et parfois aussi faire l'idiot. D'un autre côté, les entraîneurs sont des modèles que l'on admire et que l'on idéalise aussi rapidement. Un auteur potentiel pourrai abuser du contact physique faisant partie du sport, ainsi que de sa position importante d'entraîneur.

Dans les sports équestres, il existe des rapports de force très marqués en ce qui concerne la propriété des chevaux et la promotion de certains jeunes cavaliers. De telles situations de rapports de force très prononcés présentent un grand risque d'infraction. Il est donc absolument nécessaire de prendre conscience de ces situations.

Un abus sexuel, c'est quoi ?

Les abus sexuels dans les sports équestres peuvent prendre diverses formes, par exemple :

- L'entraîneur profite du contact physique lors de la correction d'une position pour procéder à des attouchements à l'entre-jambe ou aux seins, sans que cela ne soit nécessaire.

- Un élève-cavalier est favorisé dans son choix des chevaux et ainsi rendu plus « obéissant » et soumis.
- Corriger ou féliciter les élèves en utilisant des propos sexistes.
- Un entraîneur écrit des SMS déplacés à une élève-cavalière.
- Des garçons prennent en cachette des filles du même âge en photo sous la douche

L'éventail des incidents est ainsi très étendu, allant des propos sexistes au viol.

Que sont des cas limites ?

Les cas limites sont des actes qui ne peuvent pas encore être qualifiés d'abus sexuels. Par exemple : des remarques ou des blagues à caractère sexuel, le non-respect d'une attitude défensive claire, des attouchements n'ayant pas de place dans le sport, des commentaires déplacés réels ou virtuels.



« Ce n'est pas
ta faute ! »

A qui cela peut-il arriver ?

Cela peut arriver à tout le monde !

Souvent ce sont les sportifs les plus ambitieux ou les plus faibles qui sont touchés. Les premiers veulent atteindre les sommets et n'ont quasiment aucune limite, les autres ont besoin d'attention et de soutien. Les abuseurs établissent avec eux une relation très proche. Le soutien également souhaité par les jeunes sportifs devient de plus en plus intense.

A un moment donné, une limite est franchie. Les contacts deviennent trop intenses, les attouchements toujours plus fréquents, la proximité trop grande. Dire non à ce moment-là est très difficile. Beaucoup d'obstacles empêchent les victimes de briser ce tabou et de se confier à quelqu'un : la peur de ne plus être considéré, un sentiment de culpabilité, un manque de confiance en soi.

Les filles comme les garçons peuvent être victimes de gestes déplacés et d'abus sexuels.

Qui est capable de faire ça ?

Il n'est pas simple de répondre à cette question... Les abuseurs ne se reconnaissent malheureusement pas à des signes particuliers.

Il n'existe pas de caractéristiques « typiques ». Ils sont souvent très appréciés, parfaitement intégrés dans un club ou une fédération, et sont en général des personnes plutôt discrètes. Le plus souvent, à quelques exceptions près, les abuseurs sont des hommes. C'est justement parce qu'ils sont difficiles à démasquer qu'il passe souvent des mois, voire des années jusqu'à ce que leurs méfaits soient dévoilés.

Souvent, il ne s'agit pas de cas isolés : un abuseur n'approche pas une victime de trop près qu'une seule fois « par accident ». La plupart du temps, il s'agit d'abuseurs qui sévissent de manière répétée et préméditée.

Il n'est pas rare que les abuseurs fassent pression verbalement sur les enfants et les adolescents. Des paroles comme « tu sais que c'est notre secret » – « toi aussi tu l'as voulu », déstabilisent les victimes et provoquent même des sentiments de culpabilité chez ces dernières. Leur incapacité à parler de ce qui s'est passé grandit toujours davantage, jusqu'à ce qu'un véritable mur du silence soit dressé devant elles.



« Je sais ce qu'il faut faire. »

Le plus important : ce n'est pas ta faute !

T'est-t-il arrivé quelque chose au sein de ton club ? As-tu été touché d'une manière désagréable ? Beaucoup de victimes se sentent elles-mêmes un peu coupables. Mais tu n'es pas responsable ! Ne garde pas en toi des secrets qui finiront par te ronger ! Demande plutôt de l'aide ! Tu en as le droit !

Demande de l'aide ! Défends-toi !

En cas d'abus sexuel, il s'agit avant tout de garder la tête froide :

- Mets par écrit ce que tu as vécu sans oublier la date des faits !
- Adresse-toi à une personne de confiance (ami, parent, enseignant, etc.) et parles-en avec elle !
- Assure-toi que toute démarche ultérieure soit entreprise avec ton accord !
- Demande de l'aide à un service spécialisé !

Il est possible que des gens que tu connais bien, comme tes parents, des proches ou des amis ne te croient pas ou réagissent mal ! Ne te décourage pas et adresse-toi à des spécialistes dans ce cas !

Que peux-tu faire ?

Pro Juventute Conseils + aide 147 :

SMS à 147

Téléphone 147

Chat sur 147.ch

E-Mail à conseils@147.ch

Internet www.147.ch

Adresse-toi à Swiss Sport Integrity !

Swiss Sport Integrity propose un service de signalement et d'enquête indépendant permettant d'annoncer des incidents de manière anonyme.

Tu peux donc signaler l'incident par l'entremise du portail de signalements en ligne, par téléphone (031 550 21 31) ou bien entendu par courrier. Ces signalements sont bien entendu traités de manière confidentielle.

Lien pour le service de signalement de Swiss Sport Integrity:
www.sportintegrity.ch



« Mon club observe
ce qui se passe. »

Que dois-je faire en tant que témoin ou en tant que personne responsable du club ?

- Prenez au sérieux les sous-entendus ou plaintes de membres actifs, parents ou tiers !
- Prenez au sérieux ce que vous percevez et ressentez !
- Cherchez le dialogue avec les sportifs concernés !
- Mettez par écrit les déclarations, observations et remarques avec leurs dates !
- Ne parlez en aucun cas avec la personne soupçonnée !
- Demander le soutien d'un service spécialisé ! (Services spécialisés voir dernière page.)

Comment puis-je remarquer quelque chose ?

De par leur complexité, les attouchements sexuels portent atteinte à l'intégrité physique et psychique des victimes. Celles-ci peuvent manifester divers symptômes et réactions très difficiles à reconnaître de façon significative. Si l'on observe un ou plusieurs de ces symptômes, la possibilité d'un abus sexuel doit à chaque fois être envisagée et examinée.

Symptômes physiques :

Maladies de la peau, troubles du sommeil, fatigue excessive, cauchemars, manque de concentration ou performances à la baisse, troubles alimentaires, troubles de la parole, paralysie, douleurs abdominales

Symptômes psychiques :

Peur, sentiment d'insécurité, sentiments de honte et de culpabilité, faible estime de soi, monde imaginaire servant de protection, baisse soudaine et inexplicable des performances, comportements autodestructeurs (y compris automutilation), image négative de soi

Comportements sociaux particuliers :

Isolement, dépendance, excès, aucune volonté propre, consommation de drogues, fugues, forte agressivité, hyperadaptation



« Je soutiens mon enfant pour renforcer sa confiance en lui. »

En tant que parent, comment puis-je protéger mon enfant contre les abus sexuels dans le cadre du sport ?

- Encouragez les efforts que fait votre enfant pour affermir son assurance, trouver son autonomie, prendre confiance en lui !
- Croyez ce que votre enfant dit ! Donnez-lui du temps ! Manifestez-lui une attention positive ! Parlez ouvertement avec lui, sans éviter le chapitre des difficultés et des conflits !
- Faites sentir à votre enfant qu'il peut se fier à ce qu'il ressent, qu'il peut parler de ses problèmes et qu'il est en mesure de les résoudre ! Essayez de parler ouvertement et librement avec lui ! Ainsi, la communication passera mieux entre vous et lui en cas de conflits.
- N'hésitez pas à avoir des contacts physiques positifs et sains avec votre enfant. Cette façon de faire lui procure à la fois des effets protecteurs et agréables et lui apprend à distinguer ce qui est bon de ce qui ne l'est pas. Permettez aussi à votre enfant de dire non à certains contacts qui ne lui plaisent pas !
- Mettez votre enfant au courant des choses de la vie en fonction de son âge ! Il doit apprendre à connaître positivement les différentes parties de son corps et quelle est la fonction de ses organes sexuels. Apprenez-lui à désigner ces derniers par leurs noms, peu importe les mots qu'il emploie pour le faire.
- Expliquez à votre enfant ce qu'est un abus sexuel ! Ainsi, il apprendra à mieux ressentir ce qu'il convient de considérer comme tel ! Il apprendra aussi à en parler. N'oubliez pas non plus de dire à votre enfant que ce sont souvent des adultes gentils, voire des connaissances ou même des personnes faisant partie de la famille qui peuvent être auteurs d'abus sexuels.
- Cherchez à savoir qui, au sein du club, assume la responsabilité de l'entraînement et celle de l'assistance, et essayez d'établir des contacts avec cette personne.



« Les abus sexuels
sont punissables ! »

Bases légales

Le droit pénal a pour but de protéger la personnalité et particulièrement le libre arbitre de l'individu sur le plan sexuel. Les gestes déplacés et les abus sexuels sont punissables.

Les autorités pénales sont dans l'obligation de donner suite à une plainte et d'ouvrir une enquête.

Chacune et chacun a le droit de déposer une plainte pénale. Dans le cas d'une condamnation pénale de la personne coupable d'abus, celle-ci aboutit généralement à une peine de prison.

Cependant, le parcours entre le dépôt d'une plainte et l'étape du jugement est long ; de plus, le déroulement d'une procédure judiciaire représente très souvent une importante charge psychologique pour les victimes.

C'est pourquoi il est important d'évaluer si cette démarche se fait dans l'intérêt de la jeune sportive ou du jeune sportif concerné(e) avant de déposer plainte. En principe, cette étape est essentielle, tant d'un point de vue préventif que dans l'intérêt de la victime.

Les conséquences qui en résultent doivent cependant impérativement être abordées tout au long de la procédure, avec la victime, de manière adaptée à son âge et, dans tous les cas, discutées avec les parents.

Durant la phase d'enquête, il est essentiel que la victime bénéficie d'un soutien psychologique (Services spécialisés voir dernière page).

Services de consultation

Ces services proposent un premier entretien confidentiel à la suite duquel personne n'est obligé d'engager d'autres actions ou procédures.

Aide aux personnes concernées (gratuit et confidentiel)

Pro Juventute Conseils + aide 147

SMS à 147

Téléphone 147

Chat sur 147.ch

E-Mail à conseils@147.ch

Internet www.147.ch

Service de signalement et d'enquête

Swiss Sport Integrity

www.sportintegrity.ch

Conseils aux moniteurs ainsi qu'aux fonctionnaires d'associations/ de clubs

Pro Juventute conseils aux moniteurs :

Téléphone 058 618 80 80 (toutes les langues)

Afin de trouver le bon service de consultation, contactez Pro Juventute. Confidentiel, professionnel et 24h/24, 365 jours par an.

www.147.ch > Adresses > Liens

Vous trouverez d'autres guides et brochures à ce sujet sur :

www.swissolympic.ch > Ethique > contre les abus sexuels

Partenaires :



www.swissolympic.ch



www.swiss-horse-professionals.ch

Cette brochure et d'autres peuvent être commandées gratuitement ou téléchargées en format PDF: www.fnch.ch

Photos : Katja Stuppia (katjastuppia.ch)

Texte : Swiss Olympic/FSSE

Copyright : FSSE 2022, Reproduction souhaitée avec mention de la source.



Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Papiermühlestrasse 40 H
P.O. Box 726
CH-3000 Bern 22
Tel. +41 (0)31 335 43 43
info@fnch.ch | www.fnch.ch